



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional de Pétanque des Pays de la Loire
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE
32 rue Jean Bouin - 72000 LE MANS

☎ : 09.64.17.02.58

✉ cd72@petanque.fr

www : cd72petanque.fr

CHAMPIONNATS 2024

1. ORGANISATION

- Inscription de **5 euros par joueur**.
- La répartition 2024 se fera de la manière suivante : 3 € pour le CD (financement des championnats de France) et 1.20 € pour le lendemain et 0.80 € pour le B.
- Pour le club organisateur :
 - ✓ Tarif des inscriptions inchangé
 - ✓ Les récompenses vainqueurs et finalistes sont achetées par le comité et facturées aux clubs organisateurs
 - ✓ Prévoir des fleurs pour les championnats féminins et mixtes (vainqueurs)
 - ✓ Les clubs doivent prévoir 16 cercles pour la finale
 - ✓ Prévoir une personne pour la tenue du concours B
- Pour les joueurs :
 - ✓ Tous les joueurs qualifiés seront indemnisés le lendemain.
 - ✓ Obligation aux clubs organisateurs de réaliser un concours annexe le lendemain à 10 h, ouvert à tous les licenciés.
- Les clubs doivent renvoyer aux clubs organisateurs les feuilles d'inscription au plus tard pour le vendredi de la semaine précédant le championnat (soit 8 jours avant).
- Les clubs organisateurs doivent faire parvenir toutes les inscriptions au délégué responsable du championnat **5 jours à l'avance**.
- Les champions départementaux et régionaux sortants doivent passer par les phases qualificatives.
- Le tirage sera mis sur le site.

ORGANISATION SPORTIVE

Championnats	Début	Poules	Arrêt	Reprise
Qualificatifs Masculins Promotion Doublette mixte Triplette mixte Doublette et Triplettes Féminin Vétérans	9 h	13 pts Nombre de tours après les poules pour qualification du lendemain en fonction du nombre d'équipes inscrites	12h30 2 parties terminées	13 h 30 pour reprise des poules 14 h pour sortie des poules
Championnats TAT Femmes Masculins Promotion Doublette mixte Triplette mixte Doublette et Triplettes Féminin TAT Hommes Vétérans	9 h	13 pts Toutes les équipes 16 ^{ème} de finale 32 ^{ème} de finale 8 ^{ème} de finale	12 h 30	13 h 30
Championnats Jeunes *	10 h	13 pts	12 h30	13 30

NOMBRE DE PLACES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

- Triplette mixte : 2 places (champions et vice-champions)
- Pour tous les autres championnats : 1 place (champions)
- Jeunes : pas de qualification directe pour le France. La qualification passe par le championnat régional (la Sarthe envoie : 4 équipes minimes, 3 équipes cadets et 3 équipes juniors) ; puis, la Région envoie 4 équipes dans chaque catégorie au Championnat de France.

Championnats régionaux : 6 équipes qualifiées pour tous les championnats
Sauf Vétérans : 5 équipes

**Le comité tient à remercier les clubs organisateurs
 pour la tenue d'un qualificatif ou d'un championnat.**

Le Président,
 Philippe Bruneau